

Site Natura 2000 FR8301033 « Plaine des Varennes »

Compte rendu et fiche-bilan de la journée sur la gestion durable et la valorisation des haies bocagères BORT-L'ETANG, le 16 octobre 2014

Cette journée était organisée par le Parc Livradois-Foréz dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Plaine des Varennes », en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme, la Mission Haies Auvergne, la CUMA des Deux Rochers, la FDCUMA et l'ADUHME (Agence locale de l'énergie).

Contenu de la journée :

- Accueil sur l'exploitation agricole de M. David CHAIZE, « Chez Guillaumont » à Bort-l'Etang (63) ;
- Présentations théoriques sur site : ressources bocagères et productivité, gestion durable des haies bocagères, mécanisation de l'entretien des haies, valorisation en litière et bois énergie, retours d'expérience ;
- Démonstration de matériel d'élagage et de broyage.

1. Nombre de participants à la manifestation

Matinée : 32 dont 19 élus ou personnes de diverses administrations et 13 agriculteurs.

Après-midi : 16 personnes lors des démonstrations dont 6 élus et 10 agriculteurs.

2. Présentations théoriques

M. David CHAIZE avait mis à disposition son bâtiment, afin d'éviter des déplacements pour les démonstrations.

Les présentations théoriques étaient décomposées en plusieurs séquences, suivant les compétences respectives des intervenants :

- Sylvie MONIER et Stéphane HEKIMIAN (Mission Haies Auvergne) : gestion de la haie et données techniques et de production ;
- Régis BRUN (CUMA des Deux Rochers) : présentation des coûts de revient des itinéraires techniques et des matériels et structures impliqués dans la démarche ;
- Thierry ROCHE (Chambre d'Agriculture 63) : valorisation du bois plaquettes en litière ;
- Sébastien DUFOUR (ADHUME) : valorisation en chauffage, pour les particuliers ou les entreprises et collectivités territoriales.

3. Conditions de réalisation des démonstrations

Conditions météo, du terrain, type de haies et quantité de bois broyé, durée des démonstrations, etc.

La météo était maussade, mais sans pluie. De fortes pluies avaient eu lieu l'avant-veille, ce qui nécessitait d'éviter la démonstration dans la partie marécageuse des lieux, pour privilégier les bords de l'étang beaucoup plus drainants.

La démonstration de la pince élagueuse a permis de mettre en avant les différentes possibilités de valorisation des haies aux abords immédiats de l'exploitation.

3 travaux distincts ont été réalisés :

- Le dépréçage d'un bosquet de chênes trop dense ;
- L'élagage de branches en hauteur (jusqu'à 7 m) sur des trembles et des chênes ;
- Le dépréçage sur de larges bandes de taillis (bois blanc) en bordure de l'étang.

La parcelle sur laquelle avait lieu la démonstration était plate et suffisamment vaste pour pouvoir manœuvrer les engins en toute sécurité pour les chauffeurs et les spectateurs.

M. David CHAIZE avait mis à disposition deux tracteurs avec une benne afin de récolter les plaquettes de bois.

La démonstration a eu lieu en plusieurs phases entrecoupées de poses avec en alternance de l'élagage et du broyage.

L'ensemble de l'élagage représente environ 260 mètres de haies traitées en 3 heures 10 minutes.

Concernant le broyage des branches en plaquettes forestières, 30 MAP* ont été broyées en 1 heure 20 minutes de rotor.

**MAP = Mètres cubes Apparents Plaquettes*

4. Qualification et brève description du matériel présenté

Outil pour la taille des haies :

Pince de marque « ESCOMEL », modèle 760 SE. Pince d'élagage en forme de sécateur, inclinable de 2 x 55° par rapport à l'horizontal et ayant une capacité de coupe de 18 à 22 cm suivant la dureté du bois.

Cette pince est installée sur un chargeur télescopique de marque « Manitou » modèle 735 ayant une capacité de levage de 3t5 à 6m90.

Cette ensemble permet d'élaguer des branches en toute sécurité jusqu'à une hauteur de 6m.

Outil pour la production de plaquettes :

Déchiqueteuse à bois de marque « ESCHELBOCH », type Biber 7 + ayant une capacité de broyage de branches jusqu'à 35 cm de diamètre avec une production allant de 20 à 50 MAP à l'heure. Elle dispose d'une grue de chargement intégrée avec un rayon d'action de 6m50. L'ensemble est entraîné par un tracteur VALTRA de 170 Cv.

5. Principales questions posées par les participants

Pourquoi intervenez-vous si tôt dans la saison alors que les feuilles des branches ne sont pas tombées ?

L'organisation d'une telle manifestation et les moyens mis en œuvre ont nécessité de choisir une date intermédiaire entre le bon moment pour couper les branches et un climat pas trop mauvais pour le broyage. Dans l'idéal, il faudrait décaler le broyage d'au moins 40 jours afin que les feuilles soient toutes tombées.

Prévoyez-vous de proposer les matériels et les prestations en 2015 ?

Le réseau CUMA saura se mobiliser et saura répondre si des chantiers se présentent, ce qui a été le cas ici.

Pour l'élagage, une pince élagueuse peut être investie localement au sein des CUMA (15 000 €), ou mise à disposition par d'autres CUMA. Quant à la prestation de broyage, la CUMA des Deux Rochers peut intégrer des chantiers dans le cadre de ses 4 tournées annuelles : début mars, fin avril, début octobre et fin novembre.

Au-delà de l'aspect pratique et sécuritaire, quelle est la rentabilité d'un tel chantier pour l'agriculteur, sachant que la mobilisation de tous les acteurs peut paraître fastidieuse par rapport au volume de plaquettes produites ?

En amont de ces démonstrations, une étude sur les coûts de chantiers a été menée depuis 2010 par la Mission Haies Auvergne, l'Adhume et la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme. La CUMA des Deux Rochers a participé à ces travaux. Le coût de production totale du MAP de plaquettes se situe aux alentours de 15 €, ce qui reste rentable que ce soit pour le paillage ou pour le chauffage. Les volumes produits sont effectivement faibles, mais la rentabilité est là.

Toutes les données chiffrées sont détaillées dans le guide réalisé en collaboration par les différents intervenants précités.

Avec quel volume d'activité peut-on amortir l'achat d'une pince élagueuse ?

135 heures d'activité annuelle sont nécessaires pour amortir cet investissement, ce qui représente une quinzaine d'adhérents pour une seule pince. Même pour une utilisation à l'échelle d'un canton, un investissement en InterCUMA semble judicieux.

Peut-on avoir accès à du matériel ou à une prestation pour pouvoir travailler sur des diamètres et des volumes plus importants ?

Depuis peu, la CUMA bourbonnaise de drainage dans l'Allier peut intervenir en prestation complète avec des matériels beaucoup plus conséquents : Grapin coupeur Westech pouvant sectionner des troncs jusqu'à 40 cm, monté sur pelle mécanique de 22 tonnes.

Il est en revanche indispensable de s'organiser avec d'autres adhérents pour faire partie d'une tournée sur un secteur donné (contact : FDCUMA 03 - Arnaud Dubois / 04 70 44 11 62).

Comment se fait-il que les branches ne soient pas coupées au ras du tronc dans la plupart des cas ?

Ceci est lié à 2 facteurs principaux :

- L'inclinaison de la pince par rapport à l'horizontale 2X55° droite ou gauche. Dans l'idéal il faudrait 90 °, mais dans ce cas, suivant la stabilité de l'ensemble, le poids de la branche pourrait faire tout chuter (chargeur télescopique, pince, chauffeur et branche) ; le constructeur a affirmé avoir fait des essais dans ce sens à Régis Brun de la CUMA des Deux Rochers.
- L'angle d'intervention par rapport à la branche : afin de ne pas échapper la branche une fois coupée, il est parfois nécessaire d'intervenir dans l'axe de celle-ci et de face afin que le berceau puisse la soutenir correctement. De ce fait et suivant l'angle de la branche par rapport au tronc, les doigts du sécateur vont toucher le tronc avant de toucher la branche. Afin de ne pas blesser le tronc et tordre les doigts du sécateur, l'opérateur est obligé de remonter sur la branche pour s'écarter du tronc et de ce fait, il reste un bout de branche non sectionné. Suivant la hauteur, une intervention avec une tronçonneuse élagueuse ne représente pas de grand danger, le poids du morceau restant étant dérisoire.